REGLEMENT DU TROPHEE DES CEVENNES

Article 1:

Epreuve organisée et contrôlée par le Céven'Team avec un clm de 15 kms Course en ligne de 115 kms

Article 1 bis:

Chaque coureur recevra une plaque de cadre , 2 dossards , en l'échange d'une caution qui sera restituée à l'issue de l'épreuve en échange de ces derniers .

Permanence le samedi après midi sera sur place de 15 à 18 heures à la salle des fetes Le Dimanche matin à partir de 7 heures même endroit

Article 2:

le départ du clm individuel de 15 kms sera donné au lieu dit "Grossefage" en passant par la commune de Chasseradès puis arrivée dans la côte de la poste à La Bastide Puylaurent

Les concurrents s'élanceront de minutes en minutes

le tirage au sort sera effectuée la veille de la course

Article 3:

le vainqueur du c.l.M aura l' obligation de porter le maillot de leader pour la course en ligne .

Si celui-ci est également Junior 1ère année, le maillot blanc du meilleur junior 1 sera attribué au second du classement des jeunes.

Article 4:

Pour la course en ligne,

Les voitures suiveuses seront dans l' ordre du classement du clm du matin Les coureurs individuels seront dépannés par des voitures neutres à condition de mettre à dispositions leurs roues personnelles pour être dépannés
la réunion des Directeurs sportifs s' effectuera 30 mn avant le départ
Chaque coureur qui franchira la ligne des différents classements de MG ou des PC
dans les 5 ou les 7 premiers se verra attribuer 1 euro pour 1 point.

EX : 1er d un MG ou PC : 1er 6 pts = 6 € : les points sont cumulables Environ 350 pts seront distribués au cours de l'épreuve à chaque coureur ayant marqué des points .

le premier de Chaque classement se verra remettre un maillot + 1 coupe + 1 correspondant, les 2e et 3e se verront remettre 1 coupe + 1 bouquet

Tout coureur étant distancé lors de la course en ligne avec plus de 10 mns de retard sur la tête de course aura pour obligation de respecter le code de la route, ceux-ci ne seront plus protégés par l'organisation.

Les coureurs qui arriveront à plus de 7 minutes ou à plus d'un tour des premier sur le circuit final seront dans l'obligation soit d'abandonner ou de se rendre directement vers l'arrivée avec 1 mn de pénalité par tour de circuit, soit 4 mn ajoutées au 7mn déjà citées ci-dessus.

Article 5:

Tout coureur étant pointé à plus de 15 mns devra impérativement quitter la course.

Article 6:

Le classement par équipe sera établi sur les 3 premiers coureurs de chaque équipe . En cas d'égalité au temps , la place de la course en ligne sera prioritaire pour départager les coureurs .

Article 7;

La remise des récompenses aura lieu à la salle des fêtes de La Bastide .